

S.A.R.L. Guillaume PERNOT

Géomètre-Expert Foncier - Diplômé de l'E.S.G.T

Successeur de Paul CHABLIS

S.A.R.L. au capital de 8 000 Euros



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

BERRE, Le 9 juin 2015

10 Lotissement Campagne Bleue

Avenue du Petit Prince

13130 BERRE L'ETANG

Tél. : 04 42 85 42 32

Fax : 04 42 85 32 77

E-mail : cabinet.pernot@wanadoo.fr

Monsieur SUFFREN
Chemin des Verdales

13122 VENTABREN

Adresse postale : B.P. 90027
13131 BERRE L'ETANG CEDEX

SIRET : 433 707 213 00024
RCS SALON 433 707 213
APE : 7112A
N TVA : FR 26433 707 213 00024

V/REF. :

REF. A RAPPELER
M. SUFFREN GP/AL

DEVIS DESCRIPTIF des HONORAIRES de GEOMETRE-EXPERT

OBJET : DIVISION – PLAN – DOCUMENT D'ARPENTAGE – DECLARATION PREALABLE –
BORNAGE PARTIEL – PROPRIETE SCI LES OLIVIERS – Parcelle n° 654 Section AT –
Lieu-dit « LES PETITES PLAINES » - 13122 VENTABREN -

DESIGNATION	PRIX
A – DESCRIPTIF – ESTIMATIF : 1) <u>OUVERTURE DOSSIER</u> : Ouverture dossier ; documentation dans les archives du Cabinet ; documentation cadastrale préalable ; correspondance et frais divers de secrétariat : 2) <u>TRAVAUX DE TERRAIN</u> : • Définition des limites du terrain détaché ; • Levé de plan à l'échelle du 1/200 ^e du terrain et des abords, Géomètre-Expert : mise en place et directive BRIGADE DE LEVER 3) <u>TRAVAUX DE BUREAU</u> - Calcul de la polygonale et des points de détail ; - Report à l'échelle du 1/200 ^e du terrain et des abords avec report de tous les détails planimétriques levés sur les lieux ; - Calcul en coordonnées des sommets périmétriques et calcul numérique de la surface détachée ; - Cotations périmétriques : - Calque et présentation - Indication des confronts ; - Report d'un extrait cadastral en marge.	

- Dessinateur-Principal Niveau III-3 : Instructions-vérification
 Dessinateur Niveau III-2 : toutes les autres prestations

4) REPRODUCTIONS :

5) DOCUMENT D'ARPENTAGE DU SERVICE DU CADASTRE :
 Document d'arpentage du Service du Cadastre -Nouveau numérotage cadastral
 préalablement à la passation de l'acte- ; correspondance et frais divers du Cadastre ;

6) ETABLISSEMENT DU DOSSIER DE DECLARATION PREALABLE
 (textes réglementaires du 05/01/07/Art. L421-1 - R421-1 et suivants)

7) DOSSIER DE BORNAGE AMIABLE (obligatoire pour tout terrain à bâtir
 depuis le 1^{er} Octobre 2007) ET/OU DEMANDE D'ALIGNEMENT

- Convocations des parties sur les lieux
- Etablissement du plan et du procès-verbal
- Vacation sur le site (réunion de bornage) en présence des parties (propriétaire et voisins)
- Définition et matérialisation des limites
- Réception des signatures des parties sur les dossiers de bornage (plan et procès-verbal)
- Reproduction du dossier de bornage

Nota : Dans le cadre d'un bornage amiable, il est précisé que le Géomètre-Expert a une obligation de moyens et non une obligation de résultats.

*Au cas où des difficultés importantes surviendraient, notamment du fait des voisins, ne permettant pas d'aboutir à la signature par les parties d'un **Procès-Verbal de Bornage Amiable**, le Géomètre Expert établira un **Procès-Verbal de Carence**.*

Le solde des honoraires ne peut en aucun cas être tributaire de l'obtention de l'accord des parties.

Le requérant décidera alors de la poursuite éventuelle du bornage, soit amiable, soit judiciaire.

TOTAL H.T..... 2 110,00 €

REMISE DE 5 % environ
 compte-tenu des travaux effectués aux abords..... - 110,00 €

TOTAL H.T. RAMENE A.. 2 000,00 €

T.V.A. 20 %..... + 400,00 €

TOTAL T.T.C..... 2 400,00 €

A PREVOIR *

Nous disons :

DEUX MILLE QUATRE CENTS EUROS T.T.C. A PREVOIR *

« T.V.A. acquittée sur encaissements ».

.../...

ORDRE DES GÉOMÈTRES EXPERTS
 N° d'inscription : 5074
 SARL Guillaume PERNOT
 GÉOMÈTRE EXPERT FONCIER
 N° SIREN RCS SALON 433 707 213
 Lot n° 10 « Campagne Bleue »
 Avenue du Petit Prince
 13130 BERRE L'ETANG
 Tél. 04.42.85.42.32 – Fax 04.42.85.32.77

D E S I G N A T I O N

P R I X

B - * INDEXATION :

Durée de validité du devis : 6 mois.

C – MODALITES DE PAIEMENT :

	<u>H.T.</u>		<u>T.V.A.</u>		<u>T.T.C.</u>
- A la confirmation de la mission, provision.....	700,00 €	+	140,00 €	=	840,00€
- A la transmission du dossier épreuve.....	1 000,00 €	+	200,00 €	=	1 200,00 €
- En fin d'opération :					
• A la remise des reproductions du plan définitif et à l'envoi du dossier du document d'arpentage au Cadastre.....	300,00 €	+	60,00 €	=	360,00 €
	2 000,00 €	+	400,00 €	=	2 400,00 €

D – ADHESION DES PARTIES :

Pour Engagement :
 Le Géomètre-Expert-Foncier :
 (lu et approuvé)

Pour Accord et Exécution :
 M. SUFFREN
 (lu et approuvé)

ORDRE DES GÉOMÈTRES EXPERTS
 N° d'inscription : 5074
 SARL Guillaume PERNOT
 GÉOMÈTRE EXPERT FONCIER
 N° SIREN RCS SALON 433 707 213
 Lot n° 10 « Campagne Bleue »
 Avenue du Petit Prince
 13130 BERRE L'ETANG
 Tél. 04.42.85.42.32 – Fax 04.42.85.32.77